

Agence départementale Ingénierie70

Pôle Application du Droit des Sols

5 A route de Saint-Loup

CS 60202

70004 VESOUL Cedex

☎ 03 84 68 24 70

☎ 03 84 68 24 65

☎ 03 84 95 71 68

☎ 03 84 68 24 72

💻 urba-site-vesoul@ingenierie70.fr

www.ingenierie70.fr

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>

Site de LURE

20 rue des Cloies
70200 LURE

☎ 03 84 68 24 63

☎ 03 84 68 24 79

☎ 03 84 68 24 73

💻 urba-site-lure@ingenierie70.fr

Site de GRAY

4 Rue de la plage
70100 GRAY

☎ 03 84 68 24 64

☎ 03 84 68 24 61

💻 urba-site-gray@ingenierie70.fr

Ma commune peut également me renseigner :

GUIDE PRATIQUE

Vos démarches

URBANISME

en ligne



Nouveauté

à partir du 1^{er} janvier 2022

Votre guichet numérique des
autorisations d'urbanisme



Création - Impression : Département de la Haute-Saône, 70006 Vesoul

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>



>> Mes démarches d'urbanisme en ligne c'est :

- **Gain de temps dans la transmission de l'information**
- **Une aide pour concevoir mon projet.**
- **Un portail web pour déposer ma demande.**
Après avoir créé mon compte personnel, je peux à tout moment saisir en ligne ma demande et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de mon dossier
- **Une interface pour suivre l'avancée de mon dossier.**
En me connectant, je peux suivre l'avancée de ma demande jusqu'à la décision de l'administration. Je peux également déclarer l'ouverture et l'achèvement de mon chantier :



>> Je souhaite connaître mes droits d'urbanisme

- CUa** Certificat d'urbanisme d'information sur la réglementation de la parcelle (notamment en cas de vente)
- CUb** Certificat d'urbanisme pour la réalisation d'une opération à décrire

>> Je souhaite réaliser des travaux

Tous travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme au préalable

Exemples : Changement de fenêtres // Pose d'une clôture // Installation de panneaux solaires // Extension // Construction // Abri de jardin // Piscine // Ravalement de façades etc...

>> Je dépose en ligne :

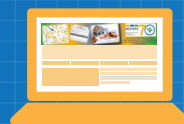
Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer vos demandes de travaux en ligne pour :

- DPMI** Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions
- DPLT** Déclaration préalable pour lotissement et autres divisions foncières non soumis à Permis d'aménager
- DP** Déclaration préalable
- PA** Permis d'aménager
- PC** Permis de construire
- PCMI** Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions
- PD** Permis de démolir

>> Je me connecte au guichet numérique

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes.

<https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>



1. Connectez-vous sur <https://urbanisme.ingenierie70.fr/gnau/>



2. créez un compte ou connectez-vous via France CONNECT



3. Formulez votre demande d'autorisation d'urbanisme en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés



4. Vous recevez l'accusé de réception



5. suivez l'évolution de votre dossier en temps réel sur votre compte

Une assistance pour votre demande d'urbanisme est prévue sur www.service-public.fr/particuliers rubrique logement puis Urbanisme